

Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre le client (ci-après désigné le « Client ») et ZE CLUB, Société par Actions Simplifiée au capital de 371 810,00 Euros, immatriculée au RCS de Paris B sous le numéro 440 652 717, ayant son siège social 27, avenue des Ternes – 75017 Paris (France), exploitant le cabaret SECRET SQUARE, (ci-après « SECRET SQUARE »).

Le fait de passer commande emporte l'acceptation entière et sans réserve du Client aux conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande et dont il a connaissance soit sur le site internet SECRET SQUARE à l'adresse suivante : www.secretsquare.fr, soit sur demande, au service réservation du SECRET SQUARE situé à l'adresse suivante : 27, avenue des Ternes 75017 Paris / Tel. +33 (0)1 47 66 45 00 (ci-après « Je réserve »).

Article 1 – PRESTATIONS – TARIFS

1.1– Les tarifs comprennent le dîner avec la boisson prévue au menu (ci-après « le Dîner ») et le spectacle (ci-après le « Spectacle ») ou le Spectacle seul, avec ou sans boisson, selon la prestation choisie par le Client (« la Prestation ») et sont indiqués en euros toutes taxes comprises, hors frais de réservation incluant les frais de location, hors frais de traitement et d'expédition et hors frais d'assurances.

Si des frais de réservations, d'expédition ou d'assurance sont prévus, ils seront précisément indiqués avant toute validation d'achat.

1.2– Toute autre prestation non comprise dans la Prestation objet de la commande initiale donnera lieu à une facturation supplémentaire. Le coût des vestiaires n'est pas compris dans les tarifs indiqués sauf indication contraire.

1.3– Le Secret Square se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, la Prestation étant toutefois facturée sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes. Des offres promotionnelles, soumises à conditions et modalités particulières, peuvent être proposées par le SECRET SQUARE

Article 2 – RESERVATION – ECHANGES / ANNULATIONS

2.1– Commande / Réservation : Avant de passer commande, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées dans leur intégralité.

En cas de commande sur le site internet, cette reconnaissance se fait en cochant la case « Je reconnais avoir pris connaissance des CGV et je les accepte ». Toujours sur internet, la vente ne sera ferme et définitive qu'après réception du courriel de confirmation de paiement du SECRET SQUARE.

2.2– Placement : Le SECRET SQUARE faisant sa mise en place chaque soir, aucune réclamation ne pourra porter sur l'attribution des places effectuées par le SECRET SQUARE au sein de la salle.

2.3– Le nombre total de places en réservation cumulé par personne ne peut être supérieur à 10 billets par commande, sauf accord particulier.

2.4– Echange / Annulation : Conformément à l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation, les billets de spectacle ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Le billet émis au titre de la Prestation ne peut être ni repris, ni remboursé, ni échangé. Ainsi, si le Client annule sa réservation, le prix payé par le Client au titre du billet de spectacle restera acquis au SECRET SQUARE à titre indemnitaire.

2.5– Droit de Rétractation :

En application de l'article L 221-28, 12° du Code de la consommation, le Client ne peut exercer le droit de rétractation pour les prestations des services de restauration et d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

En cas d'annulation de la Prestation par le SECRET SQUARE, les demandes de remboursement devront parvenir au service Billetterie du SECRET SQUARE ou à l'adresse email suivante : contact@secretsquare.fr au plus tard 6 mois après la date à laquelle la Prestation annulée devait avoir lieu.

Article 3 – FORCE MAJEURE

3.1– Est considéré comme un cas de Force Majeure au sens des présentes conditions générales de vente, tout évènement, raisonnablement imprévisible et insurmontable pour le SECRET SQUARE rendant impossible ou significativement plus onéreuse l'exécution de tout ou partie de ses obligations contractuelles au titre de la Prestation.

Seront notamment considérés comme des cas de Force Majeure, sans que cette liste soit exhaustive, les événements suivants : les catastrophes naturelles, les intempéries, incendie, inondation, tremblement de terre, grève ou tout autre mouvement social, panne d'énergie, embargo, sabotage, intervention des autorités civiles ou militaires, actes de guerre, hostilités déclarées ou non, actes terroristes ou émeutes.

3.2– Le SECRET SQUARE ne sera pas considérée comme ne respectant pas ses obligations dans le cas où l'exécution de ses obligations au titre de la Prestation est entravée, empêchée ou retardée par un cas de Force Majeure et sa responsabilité ne saurait, dans ce cas, être engagée pour quelle que cause que ce soit.

Article 4 – MODALITÉS DE RÈGLEMENT

4.1– En cas de commande par internet, le règlement sera effectué par carte bancaire. En cas de commande au service commercial, le règlement pourra être effectué soit par carte bancaire, soit en espèces sur place au plus tard le jour-même avant 19h00. Les cartes bancaires acceptées sont les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Mastercard.

4.2– En cas de commande par internet, un seul mode de paiement est autorisé par commande.

Article 5 – SÉCURISATION DES PAIEMENTS ET DONNÉES PERSONNELLES EN CAS DE COMMANDE DE BILLET EN LIGNE

5.1– Sécurisation des paiements : Le SECRET SQUARE a confié son système de paiement à un prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements en ligne qui garantit une confidentialité totale des informations bancaires du Client, sécurisées par le protocole SSL, qui contrôle systématiquement la validité des droits d'accès lors du paiement par carte bancaire du Client et crypte tous les échanges afin d'en garantir la confidentialité.

5.2– Données personnelles : En commandant par l'intermédiaire du site internet le SECRET SQUARE, le Client consent à l'utilisation par le SECRET SQUARE des données personnelles le concernant qui sont nécessaires pour assurer le bon traitement des commandes. Le SECRET SQUARE s'engage à n'utiliser les données collectées qu'à des fins d'information et d'offres commerciales relatives aux services du SECRET SQUARE et à ne pas les divulguer à des tiers sauf à la demande de toute autorité judiciaire ou administrative habilitée par la loi qui solliciterait la communication de ces informations.

Conformément aux articles 39 et 40 de la Loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Client bénéficie à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations, il suffit pour le Client d'en faire la demande au SECRET SQUARE en lui faisant parvenir les éléments nécessaires à son identification ; ses nom, prénom, adresse et adresse email, par courrier électronique à l'adresse

suivante : contact@secretsquare.fr ou par courrier postal à l'adresse
suivante : 27, avenue des Ternes 75017 Paris

AVERTISSEMENT : les délais de traitement des demandes des clients
seront nécessairement augmentés si ladite demande est faite par courrier
du aux contraintes matérielles et techniques.

Le Client est invité à prendre plus amplement connaissance des conditions
de traitement de ses données à caractère personnel au sein de
la « Politique de Confidentialité ».

Article 6 – VOUCHER

6.1– Chaque achat donnera lieu à un voucher comportant un numéro
unique, dont la présentation permet un accès unique pour le nombre de
client pour lequel il a été émis à la salle du SECRET SQUARE pour la
seule Prestation pour laquelle il a été émis. Seule la première présentation
du billet donnera accès à la salle du SECRET SQUARE. Toute
présentation ultérieure du même billet ou d'une copie sera
automatiquement refusée.

6.2– Le Client est responsable de l'impression du voucher qui doit être de
bonne qualité et parfaitement lisible.

Tout voucher mal imprimé, souillé, endommagé ou illisible ne sera pas
accepté et sera considéré de fait comme non valable et ne permettra pas
l'accès à la salle du SECRET SQUARE.

6.3- Le Client a aussi la faculté de présenter son voucher sur son
Smartphone.

Article 7 – RÈGLEMENT INTERNE DU SECRET SQUARE

7.1– Le SECRET SQUARE met tout en œuvre pour offrir au Client une
Prestation conforme à ses attentes. L'ordre, la disposition ou la distribution
du Spectacle demeurent à la discrétion du SECRET SQUARE et aucune
réclamation ne pourra être effectuée en cas de modification de la
programmation ou de la distribution.

7.2– Eu égard aux dispositions légales visant à la protection des mineurs,
aucune boisson alcoolisée ne pourra être commandée par une personne
mineure et le SECRET SQUARE se réserve le droit de demander une
pièce d'identité pour vérifier l'âge de la personne souhaitant commander de
l'alcool.

7.3– Une tenue correcte (pas de tongs, shorts, bermudas ou
tenues/chaussures de sport et pas de débardeurs pour les hommes) ainsi
qu'un comportement respectueux à l'égard des employés et artistes du
SECRET SQUARE sont exigés. Le SECRET SQUARE se réserve le droit
de refuser l'accès ou de faire sortir tout Client qui perturberait le bon
déroulement de la Prestation, sans aucun remboursement ni indemnité.

7.4– Pour des raisons de sécurité, le Client peut être amené à subir, à l'entrée du SECRET SQUARE, par des agents habilités, une palpation de sécurité et/ou une inspection visuelle des bagages à main.

7.5– Les animaux ne sont pas acceptés dans l'établissement du SECRET SQUARE, à l'exception des chiens d'aveugle conformément à la réglementation en vigueur.

7.6– Il est strictement interdit de photographier, filmer ou enregistrer, tout ou partie de la salle du SECRET SQUARE et du Spectacle. Toute infraction à cette interdiction sera sanctionnée par la confiscation de l'appareil jusqu'à la fin de la Prestation ou l'expulsion du Client, sans aucun remboursement ni indemnité, et sera passible de poursuites devant les tribunaux.

7.7– Il est également interdit de reproduire les textes, logos, images ou tous autres éléments figurant sur le site internet du SECRET SQUARE, sur les emails envoyés par le SECRET SQUARE ou sur tout autre document émis par le SECRET SQUARE

7.8– Le SECRET SQUARE décline toute responsabilité pour tous dommages concernant tous objets apportés par le Client qui n'auraient pas fait l'objet d'un dépôt dans les locaux aménagés à cet effet.

7.9– Le SECRET SQUARE est un espace entièrement non-fumeur.

7.10– En cas de captation audiovisuelle du Spectacle, le Client sera averti que son image sera susceptible d'y figurer.

Article 8 – DROIT APPLICABLE – TRIBUNAUX COMPÉTENTS

8.1– Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française.

8.2– En cas de litige ou de contestation, les juridictions françaises seront seules compétentes et les lois françaises seules applicables.